



Reims, mercredi 25 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05108**Cloturant l'avis n° FR/2021/04532**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Décrue**Canal des Ardennes****Une reprise de la navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- le 26/08/2021 à 08:00**o **Canal des Ardennes**

entre les pk 18,600 (quai de plaisance d'Attigny) et pk 33,347 (écluse n°9 de Biermes)

Commentaire :**Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la reprise de la navigation entre le quai de plaisance d'Attigny et l'écluse n°9 de Biermes suite à la décrue.**Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

27/08/2021

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Michel CARDOT